



Togolisation des crises

À quoi fait au juste allusion le Front citoyen Togo debout ?

« Togolisation des crises ? ». C'est la nouvelle expression que les populations membres de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'ouest (Cedeao) ont apprise cette semaine. Et ceci, grâce au Front citoyen Togo debout (FCTD), une organisation ...



PAGE 11

ECONOMIE



Infrastructures

La Plateforme industrielle d'Adétikopé va créer 35 000 emplois directs et indirects

Une Plateforme industrielle verra bientôt le jour à Adétikopé, au nord de Lomé, à environ 27 km du Port autonome de Lomé. Les travaux de construction de cette Plateforme ont été officiellement lancés le mardi 25 ...

PAGE 5

SANTE



Assaisonnements traditionnels

Un nutritionniste recommande de revenir à une consommation importante

Connaissez-vous l'assaisonnement traditionnel que l'on appelle « afiti » en Ewe ou « Tchotou » en Kabyè, deux langues locales du Togo ? Ailleurs en Afrique de l'ouest, l'on l'appelle le « soumbala ». L'inondation de nos marchés par les assaisonnements ...

PAGE 10

Littérature Togolaise

« Ameyeo », des chroniques aussi humoristiques que dramatiques de Marek Abi

L'ouvrage « Ameyeo » (mes gens) du jeune togolais Marek Abi est sorti officiellement ...

PAGE 9

Assemblée nationale

Yawa Tsegan s'est entretenue avec Cristina Martins Barreira et Sahid Abeloko

La présidente de l'Assemblée nationale Yawa Djigbodi Tsegan a reçu en audience le jeudi 27 août, la cheffe de la Délégation de l'UE au Togo Cristina Martins Barreira en fin de mission au Togo et le nouvel ambassadeur du Gabon près le Togo, Sayid Abeloko. La coopération entre le Togo et l'Union européenne d'une part et entre le Togo et le Gabon d'autre part est l'un des sujets évoqués ...

PAGE 3

DERNIERES HEURES

Lutte contre la Covid-19 : attention à la politisation des actions de la riposte au Togo

À l'instar de plusieurs autres pays du monde et d'Afrique, le Togo est engagé depuis des mois dans la lutte contre la pandémie du coronavirus. Et au moment où le gouvernement et le Comité national de la gestion de la riposte (CNGR-Covid-19) s'évertuent à travers plusieurs mesures fortes pour préserver la santé des populations togolaises, des compatriotes essaient de politiser les actions entreprises. Il est vrai que cela fait partie des habitudes dans notre pays. Mais attention aux conséquences.

Au début de cette crise, qu'est-ce que l'on n'a pas entendu ? Le coronavirus n'est pas pour les Africains, les Etats africains s'empressent de déclarer le virus sur leur territoire afin de bénéficier de fonds alloués par les institutions internationales dans le cadre de cette lutte. D'autres n'ont pas hésité à affirmer que l'on voulait utiliser cette crise pour empêcher la contestation des élections dans notre pays ...

PAGE 3

Réparations communautaires

Le Hcrrun livre les premières infrastructures aux populations

En fin d'année dernière, le Haut-commissariat à la réconciliation et au renforcement de l'unité nationale (Hcrrun), a lancé officiellement la phase des réparations communautaires. Ce fut lors d'une cérémonie organisée à Djéréhouyé dans la préfecture de l'Ogou. Presque un an après, les premiers travaux ...



PAGE 3



SOMMAIRE

Achats en ligne
Le danger guette



P 4

Remèdes naturels
Comment fabriquer un cataplasme pour se soigner dans certaines situations ?



P 10

African Banker Awards 2020
Le prix de la « meilleure banque d'Afrique de l'ouest » revient à Coris Bank International



P 11

Promotion des bénéficiaires des produits FNFI

Rencontre avec Madame Françoise Afiwa Tsedevia, bénéficiaire du produit Ajsef

Dans ce nouveau numéro de votre rubrique "Echos des Bénéficiaires des Produits FNFI", votre Journal Togo Matin vous conduit dans la préfecture de Kloto, pour mettre sous les feux de la rampe les témoignages de Françoise Afiwa Tsedevia, Bénéficiaire du Produit "Accès des Jeunes aux Services Financiers" (AJSEF) du FNFI. Reportage...

Nous sommes à Womé, un petit village situé à 12 kilomètres de Kpalimé. Womé est un milieu bien arrosé, bordé de part et d'autre de rivières qui donnent un aspect de belles chutes d'eau. Son paysage verdoyant et montagneux fait de grands arbres comme le Kapokier, l'acajou et le néré, lui donne un aspect attrayant et touristique qui mérite d'être connu et promu. Ce jour-là, à la salle de spectacle de la localité, comme c'est le cas tous les premiers lundis du mois, la Chambre Préfectorale des Métiers convie tous les jeunes artisans pour les sensibiliser sur les différentes opportunités offertes par l'État pour soutenir leur insertion socio-économique. A l'ordre du jour de la séance de sensibilisation de ce jour, le produit AJSEF du FNFI. Parmi la centaine de bénéficiaires présents à cette séance, nombre sont déjà bénéficiaires réels du Produit AJSEF et d'autres en sont bénéficiaires potentiels. Parmi les bénéficiaires réels, Françoise Afiwa Tsedevia, 32 ans, diplômée en couture

peut aujourd'hui se réjouir d'avoir pu ouvrir son atelier grâce au soutien du FNFI.

" Il y a de cela quelques mois, c'est en séance de sensibilisation avec la Chambre des Métiers, que SEBADERS, une institution de Microfinance partenaire du FNFI était venu nous sensibiliser sur le produit AJSEF du FNFI. A l'époque, je venais juste de finir ma formation en couture et j'avais besoin d'un coup de pouce financier pour pouvoir ouvrir mon atelier. J'ai alors suivi tous les conseils de l'institution de microfinance et j'ai suivi alors tout le processus"

Notre interlocutrice nous avoue avoir suivi bout à bout tout le processus d'obtention de crédit, de la constitution en groupe solidaire, à la formation technique en gestion de crédit, Françoise dit avoir tout mis en œuvre pour obtenir le précieux sésame.

" Le processus n'a pas été long. Mon groupe solidaire et moi-même remplissions tous les critères pour obtenir le crédit. J'ai personnellement obtenu une première tranche



Françoise Afiwa Tsedevia

de crédit de 300.000 FCFA qui m'a permis de pouvoir acquérir une machine à coudre, quelques accessoires notamment les vicellines, les boutons, les fermetures... Comme vous le savez, je réside à Womé, et dans cette localité, il n'existe pas d'endroit pour les gens de pouvoir acheter toutes ces choses. En quelques sortes, je suis devenu la seule qui fait non seulement de la couture, mais qui vend également tous les accessoires de couture. C'est ainsi que j'ai acquis ma notoriété dans ma localité." Notre interlocutrice est beaucoup appréciée dans son entourage, et pour preuve elle exerce une activité qui

était quasi inexistante dans le milieu, il fallait faire des dizaines de km pour se rendre à Kpalimé pour pouvoir acheter des accessoires de couture. Aujourd'hui, elle a le sentiment d'être vraiment très utile pour sa communauté.

" Quand je regarde le niveau d'engouement que mon petit atelier de couture et de vente d'accessoires de couture suscite auprès des habitants, je peux aujourd'hui dire fièrement que le FNFI a contribué grandement à mon autonomie financière. J'arrive à prendre en main mon destin et à assurer mes besoins les plus élémentaires. J'ai des perspectives, notamment ajouter à ce que je fais déjà

la broderie. Pour cela, je suis très en règle avec les remboursements afin de pouvoir obtenir la seconde tranche de crédit de 300.000 F cfa qui doit me permettre en outre de pouvoir acquérir une machine à broderie."

Les témoignages de Françoise Afiwa Tsedevia est un véritable cas de Succes stories. Parti de rien, elle est une personne très importante dans sa localité. Son modèle de réussite est une inspiration pour les plus jeunes qui eux aussi volent de leur propre aile. Et le Fonds National de la Finance Inclusive leur en donne l'opportunité.

KD

Ceci est un programme du Secrétariat d'Etat chargé de l'inclusion financière et du secteur informel



tm
TOGOMATIN

Récépissé N° 0522/31/03/15/HAAC
Edité par DIRECT MEDIA RCCM
N° TG_LOM 2015 B 1045
BP : 30117 Lomé - Togo
Tél : (+228) 22 25 02 23 /
90 15 39 77 / 97 87 12 42
Facebook: togomatin
E-mail : atogomatin@gmail.com
Site web: www.togomatin.tg
Tw: @togomatin1
Mson de la Presse: Casier N° 53
Siège
Cacavéli: 04, Rue Satelit, 3e Mson avant Groupe Cafper

Directeur de publication :
Motchosso Kodolakina

Secrétaire de rédaction :
Rachidou Zakari

Responsable web:
Carlos Amevor

Comité de rédaction:
Françoise Dasilva
Alexandre Wémima
Edem Dadzie

Félix Tagba

Edodji Nadia

Attipoe Edem Kodjo

Responsable administrative:
Gloria Léma Yaglia

Service commercial:
DIRECT AGENCE
Tél:(+228) 70 00 47 73 / 97 73 00 00

Graphiste:
Eros Dagoudi

Imprimerie: Direct Print

Distribution : TogoMatin
Tirage : (2000 exemplaires)

DERNIERES HEURES

... Mais, franchement, le Togo qui bénéficie d'une bonne réputation auprès des investisseurs étrangers aujourd'hui, a-t-il besoin d'un tel raccourci pour les attirer ? Et il faut faire remarquer une chose à ces soi-disant intellectuels qui polluent la toile avec leurs déchets : le Togo a connu des contestations politiques en 2010 et 2015, mais est-on allé à un couvre-feu ?

Même au plus fort de la grave crise politique de 2017,

notre pays n'a pas décrété de couvre-feu. L'appareil sécuritaire a réussi à relever ce défi. Comme le disait il y a quelques mois le général Yark Damehame, ceux qui sont dans la vingtaine d'âge ne savent pas en quoi consiste un couvre-feu au Togo. Et on a vu des jeunes braver cette disposition juste par curiosité.

Alors, quel est l'intérêt pour un Etat comme le Togo qui a de grands défis à relever en matière économique

et de développement, à décréter des mesures restrictives dont le couvre-feu ? Il faut savoir que nos pays ne peuvent pas aller au confinement général. Mais au moins, l'on peut réduire les contacts. Et l'on sait que la nuit, les relâchements sont plus faciles parce que les gens sont relaxes.

Pour faire face aux coûts liés au coronavirus, le Togo a augmenté ses dépenses de santé et a initié le programme Novissi. Ce

sont des milliards qui sont dépensés alors même que les recettes fiscales sont en baisse. Selon les projections, la croissance économique du pays tournera autour d'1% cette année. Cette situation n'arrange personne, encore moins ceux qui gouvernent, parce qu'ils pourraient être confrontés à une crise sociale.

Toutes les institutions tant nationales qu'internationales sont aujourd'hui impliquées dans la lutte contre le

coronavirus. Même les plus grands sceptiques de part le monde sont revenus à de meilleurs sentiments. Aucun gouvernement ne peut à ce jour prendre des mesures aussi graves juste pour des raisons fallacieuses. Malheureusement, des discours de ce genre emballent certains de nos compatriotes. Attention aux effets pervers de ce comportement incivique.

Edem Dadzie

Assemblée nationale Yawa Djigbodi Tsegan s'est entretenue avec Cristina Martins Barreira et Sahid Abeloko

La présidente de l'Assemblée nationale Yawa Djigbodi Tsegan a reçu en audience le jeudi 27 août, la cheffe de la Délégation de l'UE au Togo Cristina Martins Barreira en fin de mission au Togo et le nouvel ambassadeur du Gabon près le Togo, Sayid Abeloko. La coopération entre le Togo et l'Union européenne d'une part et entre le Togo et le Gabon d'autre part est l'un des sujets évoqués au cours de cette rencontre.



Cristina Martins Barreira et Yawa Djigbodi Tsegan

Au cours de leurs échanges, Yawa Djigbodi Tsegan et Cristina Martins Barreira ont échangé sur le bilan des trois ans de la diplomate au Togo et les relations entre le Togo et l'Union européenne. « Je suis venue dire au revoir à la présidente de l'Assemblée nationale. Nous avons discuté de mon bilan et de l'élection de madame la présidente de l'Assemblée. La collaboration avec

l'Assemblée nationale a été très fructueuse, je crois qu'on a développé de bonnes relations et je voulais rassurer madame la présidente. Je suis sûre que mon successeur suivra le même chemin et que cette relation sera intensifiée. J'ai de très bons souvenirs du Togo car le Togo m'a très bien accueillie. Le peuple togolais est très accueillant, j'ai passé de très bons moments ici. Ce

que je retiens est surtout le côté professionnel. Je pense que nous avons pu avoir avec le Togo d'excellentes relations et cela a vraiment facilité mon travail », a indiqué Cristina Martins Barreira à sa sortie d'audience.

La cheffe de la Délégation de l'Union européenne au Togo a apprécié la qualité des activités parlementaires et le rôle important joué par les députés de la 6ème législature lors de la révision constitutionnelle du 8 mai 2019. Elle a également félicité le Togo pour son dispositif mis en place dans le cadre de la riposte contre la maladie à coronavirus covid-19 et exhorté tous les acteurs à plus de vigilance, tout en réaffirmant la disponibilité de l'UE à assister le Togo.



Sayid Abeloko. Yawa Djigbodi Tsegan

Audience avec le nouvel ambassadeur du Gabon

Sayid Abeloko a rendu une visite de courtoisie à la présidente de l'Assemblée nationale. Les deux personnalités ont échangé sur plusieurs sujets d'ordre bilatéral, notamment la nécessité de la redynamisation de la coopération entre les deux parlements et le Réseau africain des personnels des parlements (RAPP).

« Nous avons évoqué la possibilité de redynamiser les échanges entre les deux institutions, l'Assemblée nationale togolaise et l'Assemblée nationale

du Gabon, redynamiser ces échanges entre les parlementaires également en revoyant le cadre organique du réseau africain des personnels des parlements (RAPP). Donc c'est aussi un outil très important pour nos échanges Sud-Sud » a confié Sayid Abeloko. Yawa Djigbodi Tsegan et Sayid Abeloko ont également évoqué la récente visite du président de la République du Togo à Libreville chez son homologue du Gabon. Une révision du cadre de coopération entre les deux pays pour favoriser plus d'échanges et consolider les bonnes relations entre le Togo et le Gabon est en vue.

Félix Tagba

Réparations communautaires

Le Hcrrun livre les premières infrastructures aux populations

En fin d'année dernière, le Haut-commissariat à la réconciliation et au renforcement de l'unité nationale (Hcrrun), a lancé officiellement la phase des réparations communautaires. Ce fut lors d'une cérémonie organisée à Djéréhouyé dans la préfecture de l'Ogou. Presque un an après, les premiers travaux sont réceptionnés.

Contrairement aux réparations individuelles et familiales, les réparations communautaires visent à remettre en bon état des infrastructures socio-collectives de base détruites lors des troubles sociopolitiques que notre pays a connus. Écoles, centres de santé, marchés etc... sont concernés par ce programme. Ce sont les

populations elles-mêmes qui identifient les biens collectifs qui devraient être réhabilités.

Les populations des localités de Djéréhouyé et de Boko sont parmi les premiers à avoir le sourire aux lèvres. Ceux-ci ont réceptionné mercredi dernier, des bâtiments scolaires et habitations financés par l'institution.



Awa Nana Daboya, présidente du Hcrrun a pris part à la cérémonie

La construction de ces ouvrages a coûté un total de 30 millions de FCFA. «

Cette action humanitaire permettra de restaurer l'harmonie entre les

différentes communautés et renforcer le dialogue permanent », indique l'institution dirigée par Awa Nana Daboya. Pour rappel, les réparations communautaires et collectives font partie des recommandations de la Commission vérité justice et réconciliation (CVJR).

C'est d'ailleurs la raison pour laquelle son ancien président, monseigneur Nicodème Barrigah Bénissan était présent au lancement officiel l'année dernière.

Edem D.

Achats en ligne

Le danger guette

Le cap des 100 milliards d'euros sur Internet est franchi en France en 2019 avec plus de 1,7 milliard de transactions enregistrées par les sites de e-commerce en 2019. Au Togo, les ventes sur Internet continuent de progresser. Cela dit, la majorité des ventes se font encore aujourd'hui dans les marchés à ciel ouvert et dans les magasins.



Le commerce en ligne au Togo a connu une hausse énorme avec le coronavirus qui sévit partout dans le monde actuellement. Cette augmentation s'accompagne d'une augmentation de réseaux d'arnaques qui profitent de la naïveté des cyberacheteurs qui, pour la plupart ne maîtrisent rien

des règles de prudence à observer en matière d'achat en ligne. Plusieurs commentaires sous des publications sur les réseaux sociaux en l'occurrence Facebook, font cas des personnes qui ont été abusées et qui ont perdu par ce fait leur investissements. La première règle pour ne pas tomber dans ce

genre d'arnaques est de privilégier le paiement à la réception de sa commande. En outre, ces cyberacheteurs sont en pleine transition écologique. Plusieurs recherchent des articles plus en adéquation avec la protection de l'environnement : les produits dits bio. Selon les commentaires lus sur les

réseaux sociaux, beaucoup d'entre eux déclarent prendre en considération l'environnement et sa protection lors de leurs achats en ligne.

Plateforme e-commerce frauduleuse, l'autre danger Dans les pays où le commerce est moins développé, notamment le Togo, il est souvent difficile de discerner un site sécurisé d'un site frauduleux. Les consommateurs, bien conscients de l'existence de ces sites, ne prennent pas le risque d'acheter en ligne par peur d'une mauvaise expérience. Selon le "Web Marketing Com", il est pourtant possible de repérer lorsque le paiement est sécurisé grâce à un certain nombre d'indications présentes sur le site et dans la barre d'URL. « Certaines banques proposent même un service supplémentaire qui consiste à confirmer l'achat en ligne grâce à un code envoyé par SMS au client. Une double sécurité censée rassurer les utilisateurs, mais qui, visiblement, ne suffit pas à conquérir l'ensemble des consommateurs », explique webmarketing-com.com.

Qualité du produit, une incertitude dans le e-commerce ?

Les Togolais doivent se méfier des produits vendus en ligne ? Se demande-t-on. Même si beaucoup d'utilisateurs sont informés de ces précautions de la part des vrais sites marchands, la réticence pour le e-commerce réside également dans l'incertitude quant à la qualité du produit. « Commander un produit via internet ne garantit pas de sa qualité et certains utilisateurs ont déjà eu de mauvaises surprises, notamment par manque d'informations sur le produit ou tout simplement parce que le bien vendu ne correspond pas à leurs attentes », souligne "Web Marketing Com".

Le chiffre d'affaire des achats en ligne sur Internet ne cessant de croître, le commerce traditionnel ou non en ligne est l'autre partie de la chaîne commerciale qui risque de souffrir. Il est donc important de penser à l'avenir des petits commerces en passe de ne pas survivre à la nouvelle technologie.

Timnaka YAGLA

**ACHETEZ & LISEZ
DESORMAIS**



**SUR
MONKIOSK.com
www.monkiosk.com**

OU

**sur le portail
Lome.com
www.alome.com**

WWW.TOGOMATIN.TG

Zoom sur le Togo qui impacte, brille et ose

Suivez notre actualité sur whatsapp (infos en DM)
www.togomatin.tg

: @Togomatin1

: Togomatin

: instagram.com / togomatin

: www.togomatin.tg

REQUETE

A
MONSIEUR LE PRESIDENT
DU TRIBUNAL DE COMMERCE

L O M E

A la requête de **BANK OF AFRICA TOGO**, Société Anonyme avec Conseil d'Administration au Capital Social de **QUINZE MILLIARD CINQ CENT MILLIONS DE FRANCS (CFA-15.500.000.000)**, Société de Droit Togolais, enregistrée en 2009 au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier du TOGO (RCCM), sous le numéro TOGO-LOME 2009 B 0340, ayant son siège social à Lomé, Boulevard de la République, Tél : (00228) 22-53-62-62 - Fax : (00228) 22-21-91-31 - BP. 229 Lomé-Togo, agissant, poursuites et diligences de son Directeur Général, demeurant et domicilié audit siège ;

Assistée de **Maître Foli Jean DOSSEY**, Avocat à la Cour, demeurant et domicilié à Lomé, 14 Rue des Sabliers 01 B.P. 472 - Tél : (00228) 22-20-60-01-Fax (00228) 22-20-60-02 Lomé-Togo, email : foli.jean@dossey.com en l'Etude de qui domicile est élu pour les présentes et leurs suites;

A
L'HONNEUR DE VOUS EXPOSER,
MONSIEUR LE PRESIDENT :

Que dans le cadre de leurs relations d'affaires, elle a eu à octroyer à la Société **CARITAS LINES SARLU**, au capital social d'**UN MILLION (1.000.000)** de FRANCS CFA, ayant son siège social à Lomé Quartier, inscrit au RCCM sous le N°TG-LOM 2015 B 945, 04 BP : 91, Tél : (00228) 90 02 16 40 / 90 03 84 11, prise en la personne de sa Gérante Dame **Adjoa Mawuena Edwige YELOUH**, un crédit de **CINQUANTE MILLIONS DE FRANCS (CFA 50.000.000)** par convention notariée du 03 Juin 2016.

Que pour sûreté et garantie du remboursement dudit prêt, Monsieur **Komla FioKuna KOUSSOUGBO** a hypothéqué au premier rang au profit de l'exposante trois (03) de ses immeubles respectivement objet des titres fonciers N°38.038 RT, N°39.417 RT et N°40.954 RT;

Que malheureusement les engagements pris par la société **CARITAS SARLU** relativement au paiement de sa dette vis-à-vis de l'exposante n'ont pas été respectés ;

Qu'ainsi à ce jour, elle reste devoir à la **BANK OF AFRICA TOGO SA** en principal, intérêts et frais, la somme de **QUARANTE CINQ MILLIONS SEPT CENT QUARANTE CINQ NEUF CENT QUATRE VINGT ONZE FRANCS (CFA 45.745.991)**;

Que le compte courant ouvert dans les livres de la requérante par la débitrice n'enregistrant plus de mouvements depuis que celle-ci a cessé de payer sa dette, la requérante s'est trouvée dans l'obligation de clôturer ledit compte ;

①

Que cette clôture du compte a été régulièrement notifiée à la débitrice ;

Que celle-ci n'ayant pas réagi, l'exposante a alors initié la procédure de réalisation de la garantie hypothécaire ;

Que cependant l'exposante éprouvant de sérieuses difficultés pour notifier le commandement aux fins de saisie, elle a dû obtenir du président de Tribunal une ordonnance l'autorisant à le faire publier conformément aux dispositions de l'article 58 portant Code de Procédure Civile Togolais, qui dispose : «lorsque la partie destinataire n'a domicile ni résidence connus, la notification s'opère par affichage à la porte principale de l'auditoire du Tribunal compétent et par insertion dans un journal ou périodique de diffusion nationale ou locale désignée par le Juge » ;

Que la situation demeure la même alors que l'exposante à ce stade de la procédure doit notifier à la débitrice, la sommation de prendre communication du cahier des charges après le dépôt de celui-ci au Greffe du Tribunal de Commerce;

Qu'il y a lieu d'autoriser la requérante à faire publier la sommation de prendre communication du cahier des charges ainsi que tous les actes éventuels qui surviendront dans l'une des périodiques de diffusion nationale ou locale et ce conformément à l'article 58 portant Code de Procédure Civile Togolais ;

C'est pourquoi,

La requérante sollicite qu'il vous plaise Monsieur le Président bien vouloir prendre une ordonnance à cet effet.

SOUS TOUTES RESERVES
ET CE SERA JUSTICE

Présentée à Lomé, le 25 Août 2020

Pour l'exposante,

LE CONSEIL

②

SOMMATION DE PRENDRE COMMUNICATION
DU CAHIER DES CHARGES

DEPOT DPV.C.C.
N° 027-DU 20/08/20
GREFFE

L'An Deux mil Vingt (2020)
Et le vingt (20) Août à 14 heures 35 minutes

A la requête de la **BANK OF AFRICA TOGO**, Société Anonyme avec Conseil d'Administration au Capital Social de **QUINZE MILLIARD CINQ CENT MILLIONS DE FRANCS (CFA-15.500.000.000)**, Société de Droit Togolais, enregistrée en 2009 au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier du TOGO (RCCM), sous le numéro TOGO-LOME 2009 B 0340, ayant son siège social à Lomé, Boulevard de la République, Tél : (00228) 22-53-62-62 - Fax : (00228) 22-21-91-31/ BP. 229 Lomé-Togo agissant, poursuites et diligences de son Directeur Général y demeurant et domicilié, pour lequel domicile est élu en l'Etude de **Maître Jean Foli DOSSEY**, Avocat à la Cour, demeurant et domicilié à Lomé, 14 Rue des Sabliers, 01 B.P. 472 - Tél. : (00228) 22-20-60-01- Lomé-TOGO, email : fdossey@hotmail.com qui est constitué et continuera d'occuper pour elle dans la présente poursuite de saisie immobilière et ses suites et en application de l'article 269 de l'Acte Uniforme portant Organisation des Procédures Simplifiées de Recouvrement et des Voies d'Exécution ;

J'ai

NOUS ALOEYI Komlan
Huissier de Justice au Tribunal de Commerce
Département Lomé et de la Cour d'Appel
de Lomé BP : 91 90 02 16 40 / 90 03 84 11
Après le 28/08/2020
Agence le 28/08/2020 Agence 1404000

Dit et déclaré :

1- La Société CARITAS LINES SARLU, au capital de un million (1.000.000) de francs CFA, dont le siège social à Lomé, Quartier Adidogomé, immatriculée au RCCM sous le N°TG-LOM 2015 B 945, 04BP:91 Tél : (00228) 90-02-16-40/90-03-84-22, représentée par sa Gérante **Madame YELOUH Adjoa Mawuena Edwige**, demeurant et domiciliée audit siège, où étant et parlant à : *La personne de requête ayant plus de domicile siège connu, nous avons procédé à la signification de la copie de l'acte par affichage dans l'auditoire du Tribunal de Commerce conformément aux dispositions de l'article 58 du Code de Procédure Civile*

2- Monsieur KOUSSOUGBO Komla FioKuna, Economiste Gestionnaire, demeurant et domicilié à Lomé, 04BP:91 Tél : (00228) 90-02-16-40/90-03-84-22, en sa qualité de **Caution hypothécaire la Société CARITAS LINES SARLU**, où étant et parlant à : *Sa personne ainsi déclarée qui a reçu copie et visé les originaux.*

③

Que, le cahier des charges, dressé par **Maître Jean Foli DOSSEY**, Avocat à la Cour, pour parvenir à la vente sur saisie immobilière d'un immeuble rural, bâti, sis à Kévé Aképé Aképédo d'une contenance de 60a 23ca, limité au Nord-Est par une rue non dénommée de 16 mètres, au Sud-Est, au Sud-Ouest et au Nord-Ouest par des rues non dénommées de 14 mètres chacune, objet du **titre foncier N°38.038 RT, Vol.218 F°25**, appartenant à **Monsieur KOUSSOUGBO Komla FioKuna**, en sa qualité de caution hypothécaire, par suite de la publication du commandement délivré au susnommé suivant exploit de **Maître ALOEYI Komlan**, Huissier de Justice à Lomé, en date du **13 Mai 2020**, enregistré et publié au Bureau de la Conservation de la Propriété Foncière de Lomé le **07 Août 2020**, a été déposé au Greffe du Tribunal de Commerce de Lomé, le **2020** par **Maître Jean Foli DOSSEY**, Avocat à la Cour ;

Et à même requête, demeure et élection de domicile ainsi que constitution d'Avocat que dessus, j'ai, huissier susdit et soussigné, étant et parlant comme il est dit, fait sommation aux susnommés :

-De prendre communication du cahier des charges audit Greffe,

-D'y faire insérer leurs dires et observations jusqu'au cinquième jour précédant l'audience éventuelle, à peine de déchéance, qui aura lieu par-devant le **Tribunal de Commerce de Lomé le Mercredi 30 Septembre 2020 à 08H 00**, où seront jugées les contestations soulevées, s'il y a lieu, avec déclaration que, s'il n'y a eu ni dires ni observations au cahier de charges, la fixation de cette audience sera considérée comme non avenue,

-Qu'à défaut de former et de faire mentionner à la suite du cahier des charges jusqu'au cinquième jour précédant l'audience éventuelle, la demande en résolution d'une vente antérieure ou la poursuite de folle enchère d'une réalisation forcée antérieure, ils seront déchus à l'égard de l'adjudicataire de leur droit d'exercer ces actions,

-De comparaître **le Mardi 03 Novembre 2020 à 15H00**, au Tribunal de Commerce, pour l'adjudication de l'immeuble dont s'agit.

-Leur déclarant que faute par eux de se présenter, il sera contre eux donné défaut de suite et procédé à l'adjudication tant en leur absence qu'en leur présence.

SOUS TOUTES RESERVES

Et afin qu'ils ne l'ignorent et je leur ai, étant et parlant comme dessus, remis et laissé à chacun copie du présent exploit dont le coût est de _____ FCFA

L'HUISSIER

④

**SOMMATION DE PRENDRE COMMUNICATION
DU CAHIER DES CHARGES**

L'An Deux mil Vingt (2020)
Et le vingt (20) Août à 15 heures 37 minutes

2nd ORIGINAL

A la requête de la **BANK OF AFRICA TOGO**, Société Anonyme avec Conseil d'Administration au Capital Social de **QUINZE MILLIARD CINQ CENT MILLIONS DE FRANCS (CFA-15.500.000.000)**, Société de Droit Togolais, enregistrée en 2009 au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier du TOGO (RCCM), sous le numéro TOGO-LOME 2009 B 0340, ayant son siège social à Lomé, Boulevard de la République, Tél : (00228) 22-53-62-62 - Fax : (00228) 22-21-91-31/ BP. 229 Lomé-Togo agissant, poursuites et diligences de son Directeur Général y demeurant et domicilié, pour lequel domicile est élu en l'Etude de **Maître Jean Foli DOSSEY**, Avocat à la Cour, demeurant et domicilié à Lomé, 14 Rue des Sabliers, 01 B.P. 472 - Tél. : (00228) 22-20-60-01- Lomé-TOGO, email : fdossey@hotmail.com qui est constitué et continuera d'occuper pour elle dans la présente poursuite de saisie immobilière et ses suites et en application de l'article 269 de l'Acte Uniforme portant Organisation des Procédures Simplifiées de Recouvrement et des Voies d'Exécution ;

J'ai

NOUS ALOEYI Komlan
Huissier de Justice au Tribunal de Commerce de Lomé
Bureau de la Conservation de la Propriété Foncière
de Lomé, 04BP:91, Tél : (00228) 90-02-16-40/90-03-84-22
Après la lecture de l'acte et après avoir vérifié les originaux.

Dit et déclaré :

1-) **La Société CARITAS LINES SARL U**, au capital de un million (1.000.000) de francs CFA, dont le siège social à Lomé, Quartier Adidogomé, immatriculée au RCCM sous le N°TG-LOM 2015 B 945, 04BP:91, Tél : (00228) 90-02-16-40/90-03-84-22, représentée par sa Gérante **Madame YELOUH Adjoa Mawuena Edwige**, demeurant et domiciliée audit siège, où étant et parlant à : *La personne de la requête n'ayant plus de domicile siège connu nous avons procédé à la signification de la copie de l'acte devant l'auditeur du Tribunal de Commerce conformément aux dispositions de l'article 58 du Code de Procédure civile.*

2-) **Monsieur KOUSSOUGBO Komla Fiofuna**, Economiste Gestionnaire, demeurant et domicilié à Lomé, 04BP:91, Tél : (00228) 90-02-16-40/90-03-84-22, en sa qualité de **Caution hypothécaire de la Société CARITAS LINES SARL U**, où étant et parlant à : *Sa personne ainsi déclarée qui a reçu copie et visé les originaux.*

⑤

**SOMMATION DE PRENDRE COMMUNICATION
DU CAHIER DES CHARGES**

L'An Deux mil Vingt (2020)
Et le vingt (20) Août à 15 heures 38 minutes

2nd ORIGINAL

A la requête de la **BANK OF AFRICA TOGO**, Société Anonyme avec Conseil d'Administration au Capital Social de **QUINZE MILLIARD CINQ CENT MILLIONS DE FRANCS (CFA-15.500.000.000)**, Société de Droit Togolais, enregistrée en 2009 au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier du TOGO (RCCM), sous le numéro TOGO-LOME 2009 B 0340, ayant son siège social à Lomé, Boulevard de la République, Tél : (00228) 22-53-62-62 - Fax : (00228) 22-21-91-31/ BP. 229 Lomé-Togo agissant, poursuites et diligences de son Directeur Général y demeurant et domicilié, pour lequel domicile est élu en l'Etude de **Maître Jean Foli DOSSEY**, Avocat à la Cour, demeurant et domicilié à Lomé, 14 Rue des Sabliers, 01 B.P. 472 - Tél. : (00228) 22-20-60-01- Lomé-TOGO, email : fdossey@hotmail.com qui est constitué et continuera d'occuper pour elle dans la présente poursuite de saisie immobilière et ses suites et en application de l'article 269 de l'Acte Uniforme portant Organisation des Procédures Simplifiées de Recouvrement et des Voies d'Exécution ;

J'ai

NOUS ALOEYI Komlan
Huissier de Justice au Tribunal de Commerce de Lomé
Bureau de la Conservation de la Propriété Foncière
de Lomé, 04BP:91, Tél : (00228) 90-02-16-40/90-03-84-22
Après la lecture de l'acte et après avoir vérifié les originaux.

Dit et déclaré :

1-) **La Société CARITAS LINES SARL U**, au capital de un million (1.000.000) de francs CFA, dont le siège social à Lomé, Quartier Adidogomé, immatriculée au RCCM sous le N°TG-LOM 2015 B 945, 04BP:91/Tél : (00228) 90-02-16-40/90-03-84-22, représentée par sa Gérante **Madame YELOUH Adjoa Mawuena Edwige**, demeurant et domiciliée audit siège, où étant et parlant à : *La requête n'ayant plus de siège connu, nous avons procédé à la signification de la copie de l'acte par affichage devant l'auditeur du Tribunal de Commerce conformément aux dispositions de l'article 58 du Code de Procédure civile.*

2-) **Monsieur KOUSSOUGBO Komla Fiofuna**, Economiste Gestionnaire, demeurant et domicilié à Lomé, 04BP:91, Tél : (00228) 90-02-16-40/90-03-84-22, en sa qualité de **Caution hypothécaire de la Société CARITAS LINES SARL U**, où étant et parlant à : *Sa personne ainsi déclarée qui a reçu copie et visé les originaux.*

⑦

Que, le cahier des charges, dressé par **Maître Jean Foli DOSSEY**, Avocat à la Cour, pour parvenir à la vente sur saisie immobilière d'un immeuble rural, non bâti, sis à Sanguéra Sanyrako d'une contenance de 06a 99ca, limité au Nord et à l'Est par la propriété de la Collectivité WINOSSOU, au Sud par la propriété AHIASSI et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14 mètres, objet du titre foncier N°39.417 RT, Vol.225 F°179, appartenant à **Monsieur KOUSSOUGBO Komla Fiofuna**, en sa qualité de caution hypothécaire, par suite de la publication du commandement délivré au susnommé suivant exploit de **Maître ALOEYI Komlan**, Huissier de Justice à Lomé, en date du **13 Mai 2020**, enregistré et publié au Bureau de la Conservation de la Propriété Foncière de Lomé le **07 Août 2020**, a été déposé au Greffe du Tribunal de Commerce de Lomé, le **20 Août 2020** par **Maître Jean Foli DOSSEY**, Avocat à la Cour ;

Et à même requête, demeure et élection de domicile ainsi que constitution d'Avocat que dessus, j'ai, huissier susdit et soussigné, étant et parlant comme il est dit, fait sommation aux susnommés :

- De prendre communication du cahier des charges audit Greffe,
- D'y faire insérer leurs dires et observations jusqu'au cinquième jour précédant l'audience éventuelle, à peine de déchéance, qui aura lieu par-devant le Tribunal de Commerce de Lomé le **Mercredi 30 Septembre 2020 à 08H00**, où seront jugées les contestations soulevées, s'il y a lieu, avec déclaration que, s'il n'y a eu ni dires ni observations au cahier de charges, la fixation de cette audience sera considérée comme non avenue,
- Qu'à défaut de former et de faire mentionner à la suite du cahier des charges jusqu'au cinquième jour précédant l'audience éventuelle, la demande en résolution d'une vente antérieure ou la poursuite de folle enchère d'une réalisation forcée antérieure, ils seront déchus à l'égard de l'adjudicataire de leur droit d'exercer ces actions,
- De comparaître le **Mardi 03 Novembre 2020 à 15 H00**, au Tribunal de Commerce, pour l'adjudication de l'immeuble dont s'agit.
- Leur déclarant que faute par eux de se présenter, il sera contre eux donné défaut de suite et procédé à l'adjudication tant en leur absence qu'en leur présence.

SOUS TOUTES RESERVES

Et afin qu'ils ne l'ignorent et je leur ai, étant et parlant comme dessus, remis et laissé à chacun copie du présent exploit dont le coût est de _____ FCEA.

L'HUISSIER

⑥

Que, le cahier des charges, dressé par **Maître Jean Foli DOSSEY**, Avocat à la Cour, pour parvenir à la vente sur saisie immobilière d'un immeuble rural, non bâti, sis à Lomé Aflao Akato Viépé, d'une contenance de 70a 32ca, limité au Nord par la route AKATO Viépé-Ségbé de 30 mètres, au Sud par une rue non dénommée de 22 mètres, à l'Est par la propriété AGOSSO TOKPO et à l'Ouest par la route du Village de Goloe de 30 Mètres, objet du titre foncier N°40.954 RT, Vol.234, F°86, appartenant à **Monsieur KOUSSOUGBO Komla Fiofuna**, en sa qualité de caution hypothécaire, par suite de la publication du commandement délivré au susnommé suivant exploit de **Maître ALOEYI Komlan**, Huissier de Justice à Lomé, en date du **13 Mai 2020**, enregistré et publié au Bureau de la Conservation de la Propriété Foncière de Lomé le **07 Août 2020**, a été déposé au Greffe du Tribunal de Commerce de Lomé, le **20 Août 2020** par **Maître Jean Foli DOSSEY**, Avocat à la Cour ;

Et à même requête, demeure et élection de domicile ainsi que constitution d'Avocat que dessus, j'ai, huissier susdit et soussigné, étant et parlant comme il est dit, fait sommation aux susnommés :

- De prendre communication du cahier des charges audit Greffe,
- D'y faire insérer leurs dires et observations jusqu'au cinquième jour précédant l'audience éventuelle, à peine de déchéance, qui aura lieu par-devant le Tribunal de Commerce de Lomé le **Mercredi 30 Septembre 2020 à 08H 00**, où seront jugées les contestations soulevées, s'il y a lieu, avec déclaration que, s'il n'y a eu ni dires ni observations au cahier de charges, la fixation de cette audience sera considérée comme non avenue,
- Qu'à défaut de former et de faire mentionner à la suite du cahier des charges jusqu'au cinquième jour précédant l'audience éventuelle, la demande en résolution d'une vente antérieure ou la poursuite de folle enchère d'une réalisation forcée antérieure, ils seront déchus à l'égard de l'adjudicataire de leur droit d'exercer ces actions,
- De comparaître le **Mardi 03 Novembre 2020 à 15H 00**, au Tribunal de Commerce, pour l'adjudication de l'immeuble dont s'agit.
- Leur déclarant que faute par eux de se présenter, il sera contre eux donné défaut de suite et procédé à l'adjudication tant en leur absence qu'en leur présence.

SOUS TOUTES RESERVES

Et afin qu'ils ne l'ignorent et je leur ai, étant et parlant comme dessus, remis et laissé à chacun copie du présent exploit dont le coût est de 30 000 FCEA.

L'HUISSIER

⑧

ORDONNANCE N° 402/2020

Nous Ameyo Kudzo AKUATSE Président du Tribunal de Commerce de Lomé;

Vu la requête qui précède, les motifs y exposés suffisamment justifiés;

Vu les pièces jointes, notamment

- le Procès-verbal de recherches infructueuses de Maître ALOEYI, Huissier à Lomé;

- l'Ordonnance aux fins d'autorisation de publication N° 175/2020 du 15 Juin 2020.

Attendu que la demande de la BANK OF AFRICA TOGO SA est fondée, qu'il y a lieu d'y faire droit.

EN CONSEQUENCE,

Vu l'article 58 portant Code de Procédure Civile Togolais;

Autorisons la requérante à faire publier dans le journal TOGOMATIN le commandement aux fins de saisie immobilière.

-Disons que la présente ordonnance est exécutoire sur minute et avant enregistrement et qu'il nous en sera référé en cas de difficultés.

Fait en notre Cabinet au Palais de Justice de Lomé, le 26 AOÛT 2020

LE PRESIDENT DU TRIBUNAL DE COMMERCE

Ameyo Kudzo AKUATSE



④

Infrastructures

La Plateforme industrielle d'Adétikopé va créer 35 000 emplois directs et indirects

Une Plateforme industrielle verra bientôt le jour à Adétikopé, au nord de Lomé, à environ 27 km du Port autonome de Lomé. Les travaux de construction de cette Plateforme ont été officiellement lancés le mardi 25 août. Une zone industrielle et des services logistiques intégrés de classe mondiale seront construits dans la localité. Au total 130 milliards FCFA sont investis dans ce projet.

Le lancement des travaux de construction de cette Plateforme fait suite à la signature d'un partenariat entre la République togolaise et Arise IIP (Integrated Industrial Platforms), le 8 juillet dernier. L'entreprise spécialisée dans le développement de parcs industriels à haute valeur ajoutée et la République togolaise se sont associées pour réaliser ce projet dont la première phase sera opérationnelle en janvier 2021. La zone industrielle intégrée permettra la transformation locale des richesses naturelles togolaises et leur export. Il s'agit d'une plateforme de 400 hectares. Elle sera développée en deux phases. La conception, le financement, la construction et la gestion de cette plateforme seront

assurés par l'entreprise PIA (Plateforme industrielle d'Adétikopé). La plateforme nécessitera un investissement total de plus de 130 milliards FCFA. Elle offrira un cadre propice à l'implantation d'usines en vue de la transformation des produits locaux. L'infrastructure comptera parmi ses nombreux services logistiques : un parking d'une capacité de 700 camions, un parc pour le stockage de conteneurs d'une capacité de 12 500 EVP, un entrepôt pour charger, décharger et transférer les conteneurs, une plateforme de stockage du coton et d'autres matières premières, une zone de 200 000 m² dédiée aux autres activités logistiques, des routes et emprises routières. A travers ce projet, le gouvernement veut



La maquette du projet

comblent le manque à gagner local dû à l'export de matières premières brutes et créer de la valeur ajoutée pour le Togo en matière d'emplois et de revenus.

Création d'emplois

À terme, ce sont 35 000 emplois directs et indirects qui seront créés. « Cette plateforme va permettre d'industrialiser de nombreux secteurs d'activité togolais, à l'instar du secteur agricole (coton, anacarde, soja, riz, sésame etc.) en créant

des rouages performants qui permettront la transformation locale des matières premières et ainsi l'exportation de produits manufacturés qui généreront d'importants revenus pour le pays », a indiqué Alain Saraka, directeur de la stratégie d'ARISE IIP et IS. Pour le ministre de l'Economie et des Finances, le lancement des travaux pendant cette crise mondiale due à la pandémie du coronavirus démontre l'attractivité de l'économie togolaise.

« PIA sera une plateforme industrielle dédiée aux investisseurs locaux et étrangers, dotée d'une infrastructure moderne et de services logistiques multimodaux intégrés. Nous nous réjouissons du développement de cette infrastructure de pointe, l'un des projets phares du PND 2018-2022, qui deviendra sans aucun doute l'un des vecteurs essentiels de la politique d'industrialisation entamée par le Togo », a précisé Sani Yaya.

Félix Tagba

AVIS DE DECES

**BATANA Essowè**

Le Ministre du Transport et des Infrastructures
Le Ministre de l'Agriculture, de la Production Animale et Halieutique
Le Directeur Général de la SALT et son personnel
Le Chef Canton de Lama
La famille BATANA à Lama-Bou, Kara, Lomé, au Ghana, en Allemagne, aux USA et au Canada ont la profonde douleur d'annoncer le décès de :

Essowè BATANA

Directeur Général Adjoint de la SALT
Président du Conseil d'Administration des AGROPOLES (APRODAT)
Ancien député à l'Assemblée Nationale
Ancien Directeur Général Adjoint à la NSCT
Chevalier de l'Ordre du Mono

Survenu à Lomé Samedi 08 Août 2020 dans sa 62ème année
Vous renouvelent leurs sincères remerciements et vous prient
d'assister ou de vous unir d'intention aux cérémonies funèbres, qui se
dérouleront selon le programme ci-après :

PROGRAMME DES OBSEQUES**A Lomé****Mercredi 26 Août 2020**

17h00 - 18h00 : Veillée de prière et de chants au domicile du défunt, sis à Avédji, non loin du CEG Avédji, dans le strict respect des mesures barrières de lutte contre la COVID-19

Vendredi 28 Août 2020

14h00 - 15h00 : Exposition du corps au domicile du défunt à Lomé Avédji suivie du départ pour Kara, dans le strict respect des mesures barrières de lutte contre la COVID-19

A Kara**Vendredi 28 Août 2020**

16h à 18h00 : Veillée de prière et de chants au domicile du défunt face Hôtel Nova, à côté du nouveau marché, dans le strict respect des mesures barrières de lutte contre la COVID-19

Samedi 29 Août 2020

5h00 - 7h00 : Exposition du corps au domicile du défunt à Kara, face Hôtel Nova à côté du nouveau marché, dans le strict respect des mesures barrières de lutte contre la COVID-19

9h00 : Messe d'enterrement à la Paroisse Marie Mère du Bel Amour de Lama Sahoudé, suivie de l'enterrement au cimetière familial à Lama-Bou (ALADE), dans le strict respect des mesures barrières de lutte contre la COVID-19

PHOTO DU JOUR**PHARMACIES DE GARDE (LOME)
du 24 au 31 Août 2020**

JEANNE d'ARC	Près de Marox	22 22 08 01
HANOUKOPE	Près de Kanal FM	22 21 01 15
BIOVA	Bd. Houphët-Boigny	22 34 50 93
OCEANE	Rue OCAM	22 22 62 77
EMMANUEL	Kodjoviakopé	22 20 76 19
AVE MARIA	CHU Tokoin	22 22 33 01
GBOSSIME	Gbossimé	22 22 50 50
LIBERATION	Av.Libération	22 22 25 25
N.D. de la	TRINITE Super Taco	22 21 27 80
FOREVER	Tokoin Forever	22 26 11 77
AEROPORT	Rte l'Aéroport SITO	22 26 21 22
LILAS	7, Route de Kégué	22 26 29 59
PAIX	Résidence du Benin	22 26 40 91
THERYA	TOGO 2000	22 61 56 52
FIDELIA	Bè-Kpota	22 71 95 95
SARAH	Adakpamé	22 27 09 25
ELI-BERECA	Adidogomé	99 91 13 42
LA REFERENCE	Adidogomé	96 80 09 96
BONTE	Route de SEGBE	93 95 80 78
DE LA VICTOIRE	Avédji	70 45 74 92
JAHNAP	Djidjolé-Gakli,	22 51 22 86
VERTE	Klikamé	22 25 03 26
LUMIERE	Agbalépédogan	70 43 15 49
ORCHIDEES	LLEO 2000	70 43 39 49
SOLIDARITE	Avédji	22 50 37 07
ARC-EN-CIEL	Agoè-Téléssou	70 42 50 00
LA GRACE	SUN AGIP Agoè	22 25 91 65
N-D DE LOURDES	Agoè	22 55 19 64
VITAS	Agoè Assiyéyé	22 25 63 43
ESPACE VIE	Agoè Logopé	99 85 89 07
LA BARAKA	Agoè LOGOPE	90 17 49 28
MAWUNYO	Agoè-Sogbossito	70 42 34 64
TAKOE	CAP ESSO de Zongo	22 34 03 42
ZOSSIME	Zossimé	70 46 26 64
ST PHILIPPE	Sanguéra	99 99 80 04
BAGUIDA	Baguida	70 42 47 77
AVEPOZO	Avépozo	22 27 04 86

Quelques ambassades et consulats

■ Ambassade des Etats-Unis; Tél: 22 61 54 70
■ Ambassade d'Allemagne; Tél: 22 23 32 32
■ Ambassade de France; Tél: 22 23 46 40
■ Ghana Embassy; Tél: 22 21 31 94
■ Ambassade d'Egypte; Tél: 22 21 24 43
■ Ambassade du Niger; Tél: 22 21 60 25
■ Ambassade de Chine; Tél: 22 22 38 56
■ Union Européenne; Tél: 22 53 60 00
■ Consulat de Belgique; Tél: 22 21 03 23
■ Consulat de France; Tél: 22 23 46 40
■ Consulat de Suisse; Tél: 22 20 50 60
■ Consulat de Canada; Tél: 22 51 87 30
■ Ambassade du Nigéria; Tél: 22 21 60 25
■ Ambassade du Gabon; Tél: 22 26 75 63
■ Ambassade du Brésil; Tél: 22 61 56 58
■ Consulat de Sénégal; Tél: 22 22 98 35
■ Consulat du Burkina Faso. Tel: 22 26 66 00
■ Consulat du Niger; Tél: 22 22 43 31
■ Consulat du Bénin; Tél: 22 20 98 80
■ Ordre de Malte; Tél: 22 21 58 11
■ RDC; Tél: 90 08 38 53

Les bons plans et les bonnes adresses**COURRIER EXPRESS**

DHL (Qtier Nyékonakpòè, 15 78 ; Bd du 13 Janvier, Galerie Tountouli) Tél: 22 21 68 51
EMSTOGO (Tél: 22 26 70 51)
FEDEX (276; Bd du 13 Janvier, immeuble FIATA; 1e étage) Tél: 22 21 24 96
TOP CHRONO (Assiganto; Av Sylvanus Olympio) Tél: 22 21 73 68
SDV EXPRESS (Rue du commerce) Tél: 22 22 41 26

OPERATEURS TELEPHONIQUES

MOOV :Tél. 22 20 13 20
TOGO CELLULAIRE : Tél. 22 22 66 11
TOGO TELECOM : Tél. 22 21 47 14

SANTE GENERALISTES

DR CORINNE JOULIN-KARKA ; Tél: 22 23 46 77
CLINIQUE BIASA; Tél: 22 21 11 37
CLINIQUE SAINT-RAPHAËL; Tél: 22 25 92 77
CHU TOKOIN; Tél: 22 21 25 01
CHU CAMPUS; Tél: 22 25 47 39 / 22 25 77 68
HORLOGE PARLANTE; Tél: 116
CLINIQUE UNIDIAL spécialisée en Hemodialyse / Tokoin habitat
Rue des filaos; Tel 23 36 01 00 / 90 39 45 72

OU MANGER ET DORMIR A LOME?

HOTEL RESIDENCE « LES ANGES » Qtier : Foréver ; Tél : 90 17 03 30
HÔTEL BALKAN (Qtier Hédranawé) ; Tél : 22 61 30 63
LE MERLOT (Qtier Kassablanca) Tél : 93 05 11 11

MUSCULATION ET MASSAGE

Le NAUTILUS-FITNESS: HOTEL RESIDENCE « LES ANGES » Tél: 22 26 34 71 / 90 17 03 30
AFT (Africa Fitness Time) Qt: Décon. Tél: 97 99 79 19
BODYBUILDING-CLUB (Rue des hydrocarbures) ; Tél: 90 24 10 72
GYM CENTER (Qtier Nyékonakpòè, Avenue Joseph Strauss) ; Tél: 90 04 76 60
GYM FIL«O»PARC (Agoè Nyivé) ; Tél: 22 35 18 28
GYM GHIS PALACE (Qtier Baguida) ; Tél: 22 71 49 70

AGENCE DE COMMUNICATION

AG Partners: Sise à Cassablanca
www.couleurafrique.com

Larry Event Day (LED)

Une agence événementielle, Organisation d'événement privé et professionnel
Communication, Location d'espaces
Conseils, Wedding Planner et Décoration
Tél/ 22 21 87 80 / Cel: 98 77 40 54
Avenue François Mitterrand rue des Cocotiers

SUPERS MARCHES A LOME

CONCORDE (Atikoumé; juste à côté de l'UTB RAMCO (Qtier Assivito, Av de la Nouvelle Marche)
LE CHAMPION SUPER MARCHÉ (Boulevard du 13 Janvier); Tél: 22 22 74 43

FRUITS ET LEGUMES

MARCHE ABATTOIR (Juste en face du Super Marche Le Champion)
MARCHE DE GOYI SCORE (Juste en face du Super Marche RAMCO)
PANIER BIO CENTRE MYTRO NUGNA (Qtier Adidogomé, carrefour des Franciscains), Tél: 91 81 25 38

DANSE ET COURS DE ZUMBA

AFT : Quartier: Décon. Tél: 97 99 79 19
COURS DE CAPOEIRA ; Salle GYM TONIC. Tél: 90 79 79 90
COURS DE ZUMBA : HOTEL RESIDENCE « LES ANGES »; Qtier : Foréver ; Tél: 90 17 03 30
COURS DE ZOUMBA (VITAL CLUB, Nana BLAKIME) ; Tél 90 30 38 75
CIE CADAM (Danse traditionnelle africaine) ; Tél: 90 15 39 87
SALSA (Club Salsa 7- Henry Motra) ; Tél : 91 70 61 86

AVIATION

AERO-CLUB DU GOLFE (Route de l'aéroport)
Tél: 22 40 04 99

Littérature Togolaise

« Amenyeo », des chroniques aussi humoristiques que dramatiques de Marek Abi

L'ouvrage « Amenyeo » (mes gens) du jeune togolais Marek Abi est sorti officiellement, le 15 août 2020. Publié aux éditions Awoudy au Togo, ce chef d'œuvre peigne sans langue de bois certaines réalités sociales de notre pays, le Togo. « Amenyeo » regorge de dix-huit chroniques alliant humour et drames.

Jeune traducteur, blogueur et écrivain, Marek Abi a une passion pour les langues et la culture. Le livre « Amenyeo » est pour lui une deuxième expérience en tant qu'auteur après une participation à l'œuvre collective panafricaine « RêvEvolution ».

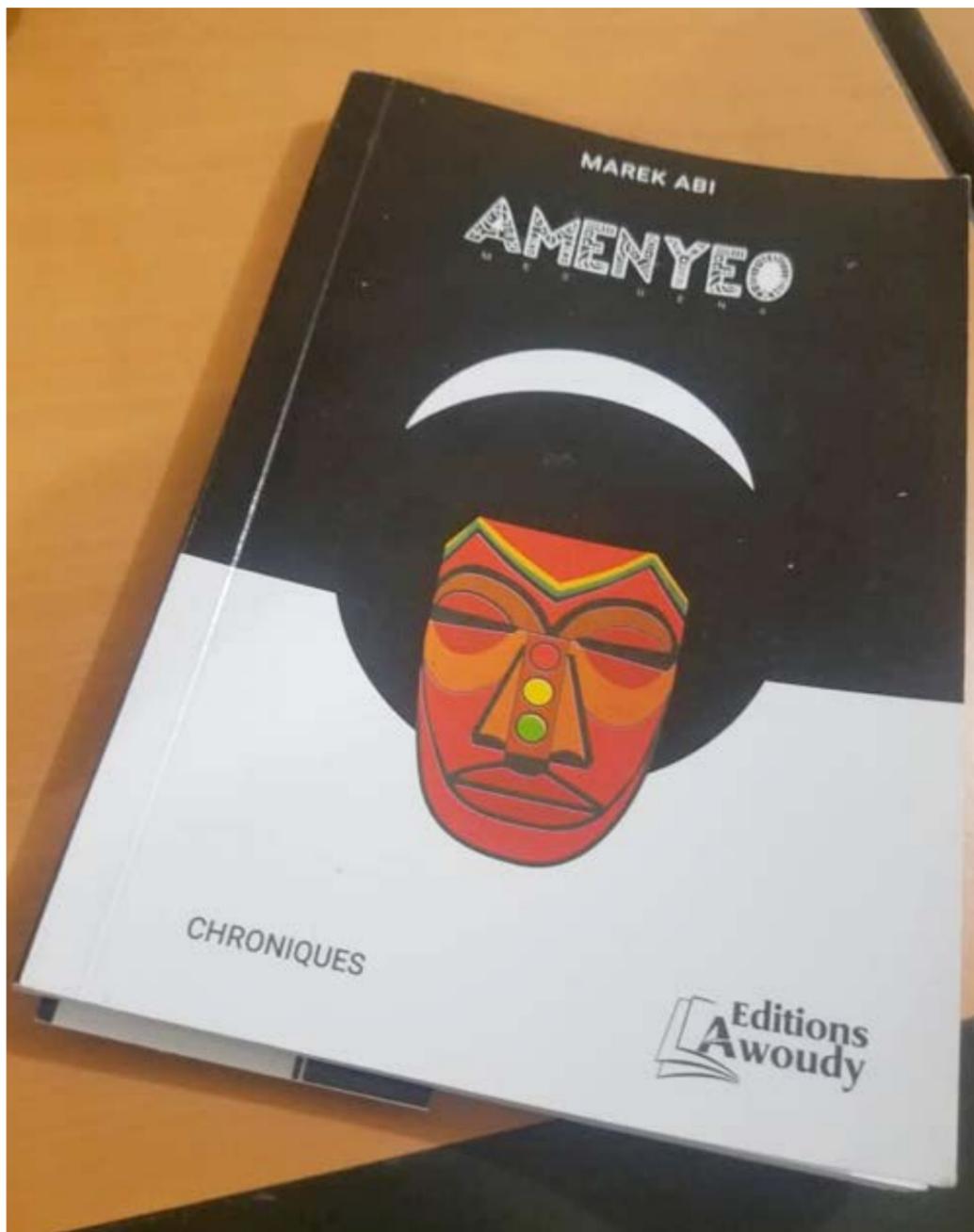
Constituée d'environ cent cinquante pages, l'œuvre est segmentée en trois parties. Notamment, « Amenyeo largo sensu - Partie I » (chroniques inspirées de mes gens, Togolais, Africains) ; « Amenyeo strictu sensu » (chroniques inspirées de mes expériences personnelles avec les gens qui m'entourent) ; « Amenyeo largo sensu - Partie II (chroniques inspirées de mes gens, Togolais, Africains).

D'après l'auteur, le livre « Amenyeo » est une fière affirmation de sa nationalité togolaise. « Ce livre est fondamentalement

pour mes gens, au sens proche et au sens large : famille, amis, compatriotes togolais, puis compatriotes africains et citoyens/citoyennes du monde. C'est aussi une manière d'inviter les étrangers à découvrir certains de nos aspects culturels et sociaux et à éventuellement retrouver chez nous des réalités communes », a écrit Marek à l'avant-propos de son œuvre.

« Amenyeo » est un cocktail de thématiques, allant des relations humaines aux relations amoureuses en passant par les coups de la vie, et le développement. L'auteur a usé d'un langage simple et très accessible pour écrire cet ouvrage invitant à la réflexion.

On retrouve dans ce recueil des chroniques comme « Et si c'était moi Hitler ? », « Ayélé, le développement et moi », « Ce qu'ils ne savent pas », « Mon ami a tué sa femme »...



Nadia Edodji

La couverture de livre « Amenyeo » Marek Abi

Lire

« L'aventure ambiguë » de Cheikh Hamidou Kane. Ed Julliard. 1961 Pp 70-72

« ...Au milieu de la place, Samba Diallo s'arrêta, s'assit, puis s'étendit sur le dos, le visage au ciel et les mains sous la nuque. Jeans'assit. Le soleil se couchait dans un ciel immense. Ses rayons obliques, qui sont d'or, ses rayons s'étaient empourprés d'avoir traversé les nuages qui incendiaient l'Occident. Le sable rouge, éclairé de biais, semblait de l'or en ébullition. Le visage de basalte de Samba Diallo avait des reflets pourpres. De basalte?

C'était un visage de basalte, parce qu'aussi il était comme pétrifié. Aucun muscle n'en bougeait plus. Le ciel, dans ses yeux, était rouge. Depuis qu'il s'était étendu. Samba Diallo était-il rivé à la terre? Avait-il cessé de vivre? Jean eut peur. Dis-moi, Samba Diallo, qu'est-ce qu'un Diallobé? Il avait parlé pour dire quelque chose. Le charme se rompit. Samba Diallo éclata de rire. Ah, tiens, on t'a parlé de moi... Un Diallobé Eh, bien, ma famille, les Diallobé, fait partie du peuple des Diallobé. Nous venons des bords d'un grand fleuve. Notre pays s'appelle

aussi le Diallobé. Je suis le seul originaire de ce pays, dans la classe de M. N'Diaye. On en profite pour me plaisanter... Si tu es Diallobé, pourquoi n'es-tu pas resté dans le pays des Diallobé? Et toi, pourquoi as-tu quitté Pau? Jean fut embarrassé. Mais Samba Diallo reprit: C'est chez moi ici. Toujours chez moi. Bien sûr, j'aurais préféré rester au pays, mais mon père travaille ici. Il est grand, ton père. Il est plus grand que le mien. Oui, il est très grand... Pendant qu'ils parlaient, le crépuscule était venu. L'or des rayons s'était délayé un peu et de

pourpre était devenu rose. Sur leur frange inférieure, les nuages s'étaient glacés de bleu. Le soleil avait disparu, mais déjà à l'Est la lune s'était levée. Elle aussi éclairait. On voyait bien comment la clarté ambiante était faite du rose pâlisant du soleil, du blanc laiteux de la lune et aussi, de la paisible pénombre d'une nuit qu'on sentait imminente. Excuse-moi. Jean. Voici le crépuscule et il faut que je prie. Samba Diallo se leva, se tourna vers l'Est, leva les bras, mains ouvertes, et les laissa tomber, lentement. Sa voix retentit. Jean

n'osa pas contourner son camarade pour observer son visage, mais il lui sembla que cette voix n'était plus la sienne. Il restait immobile. Rien ne vivait en lui, que cette voix qui parlait au crépuscule, une langue que Jean ne comprenait pas. Puis son long caftan blanc que le soir teintait de violet fut parcouru d'un frisson. Le frisson devint un frémissement qui secoua le corps tout entier et la voix, un sanglot. A l'Est, le ciel était un immense cristal couleur de lilas... »

Assaisonnements traditionnels

Un nutritionniste recommande de revenir à une consommation importante

Connaissez-vous l'assaisonnement traditionnel que l'on appelle « afiti » en Ewe ou « Tchotou » en Kabyè, deux langues locales du Togo ? Ailleurs en Afrique de l'ouest, l'on l'appelle le « soubala ». L'inondation de nos marchés par les assaisonnements modernes, signe d'une fausse civilisation, a entraîné son abandon, ainsi que plusieurs autres pratiques traditionnelles d'assaisonnement. Mais, pour une meilleure santé de la population, un nutritionniste très connu et fin connaisseur du continent africain recommande le recours plus important à des modes d'assaisonnement traditionnels.

Le débat sur la disparition des assaisonnements traditionnels et le recours de plus en plus croissant depuis quelques années aux cubes alimentaires sur le continent africain sont liés. Cela ne semble pas préoccuper la population en général qui trouve en ces assaisonnements modernes, une alternative bon marché. Et aussi... pour certains, une façon de se débarrasser des fortes odeurs qui accompagnent souvent les assaisonnements traditionnels. Les cubes alimentaires sont donc venus remplacer sur les marchés d'Afrique, année après année, les épices traditionnelles comme le « afiti » qui permettaient de donner du goût aux sauces ou à d'autres aliments. Les impacts sur la santé humaine sont importants.

Comment obtient-on les assaisonnements traditionnels ?

Un assaisonnement traditionnel comme le « tchotou » ou le « soubala » est une épice qui est préparée à partir d'un arbre que l'on appelle le Néré qui est présent en Afrique de l'ouest et au Soudan. Il est préparé à partir des graines qui ressemblent à des petits haricots et qui sont extraites du cœur de la pulpe du Néré. Ces graines sont ensuite bouillies pendant presque 1 jour et demi avant d'être pilées pour séparer l'intérieur de l'écorce qui est très dure et qui ne peut être mangée.

Les graines sont ensuite lavées et moulues jusqu'à former une pâte qui va fermenter et qui sera modelée en petites formes allongées finalement séchées au soleil. Ce sont ces morceaux de « soubala » marron foncé presque noirs qui sont vendus par les femmes sur les marchés et qui sont ensuite utilisés pour assaisonner les plats.

Une excellente richesse en protéines et une faiblesse salubre en graisses et sucres

Si on analyse la composition globale du « afiti », on constate une chose intéressante : c'est qu'il est très riche en protéines dans un contexte où les rations protéiques sont souvent faibles. Il contient des quantités raisonnables de lipides (les graisses) et de glucides (les sucres). Le profil en acides gras est assez intéressant avec un profil contenant beaucoup d'acide gras linoléique les Omega 6.

Maintenant, si on se penche sur sa composition en minéraux c'est sa teneur en calcium, en fer et en phosphore qui est intéressante. Par contre contrairement à ce que l'on peut lire sur de nombreux sites sur internet, il contient très peu de vitamines et il n'est pas riche en vitamine B.

À présent, y a-t-il quelque chose dans sa composition



Assaisonnement traditionnel du Togo appelé Afiti ou Tchotou

auquel les consommateurs devraient faire attention ? Pas du tout ! Ce qui est vraiment fabuleux avec les assaisonnements traditionnels, c'est que l'on peut assaisonner les plats avec le « tchotou », sans aucune crainte. Alors, il est conseillé aux populations de revenir à une consommation importante d'assaisonnements traditionnels et de remplacer au maximum les cubes alimentaires.

Le « afiti » est un très bon exemple qui permet de remplacer un cube alimentaire qui est en fait quasiment un cube de sel, par un aliment qui va assaisonner le plat tout en apportant une quantité intéressante de protéines mais aussi de minéraux pour toute la famille. En matière de coût, il ne pèse pas sur le budget familial. Il est produit naturellement et est très moins cher, surtout dans les zones rurales. Il

est possible de faire des commandes et d'en stocker pour de longues semaines.

Sa conservation est très facile. Il suffit de régulièrement le sécher, ou veiller à ce qu'il ne soit pas exposé à une humidité excessive. En ce qui concerne l'odeur, c'est gérable. Pour finir, ceux qui ont des petits revenus et qui ont parfois du mal à consommer de la viande régulièrement, peuvent utiliser cette alternative salubre que constituent les assaisonnements traditionnels. Grâce à leur teneur en protéine ils peuvent être utilisés comme substitut de la viande.

**Edem Dadzie
Expert : Stéphane
Besançon, nutritionniste,
directeur exécutif de
l'ONG Santé diabète
(Mali), chroniqueur dans
l'émission Priorité santé
sur RFI**

Remèdes naturels

Comment fabriquer un cataplasme pour se soigner dans certaines situations ?

Le cataplasme est un remède ancien et surtout naturel, qui soulage et guérit de nombreux maux. Il est fait à base de plantes, d'argile, de fruits, de légumes. Il a des indications thérapeutiques différentes selon sa composition. Comment fonctionne-t-il ? Comment l'utiliser ?



Application d'un cataplasme à base de plantes sur un pied

Le cataplasme est une pâte épaisse que l'on applique sur la peau en faisant tenir grâce à un linge. Autrefois conseillé pour toutes sortes de

troubles par des guérisseurs, son efficacité n'est pas réellement avérée et il se fait désormais rare dans le commerce. Mais on peut s'en fabriquer soi-même avec

toutes sortes de plantes, de l'argile, des fruits, des légumes, ou même d'algues. Les substances choisies pour réaliser le cataplasme peuvent être broyées,

hachées à chaud ou à froid ou mélangées à de la farine de lin pour obtenir la bonne consistance. Ce remède a une action rubéfiante : il entraîne une congestion passagère qui produit une rougeur de la peau par dilatation des petits vaisseaux sanguins, ce qui favorise la pénétration des principes actifs. En outre, la circulation sanguine des parties affectées augmente, chassant ainsi les toxines vers l'extérieur, absorbées par le cataplasme.

On utilise le cataplasme dans les situations suivantes : difficultés respiratoires, bronchites, essoufflement, toux grasse, toux sèche, entorses, elongations, douleurs musculaires, douleurs articulaires ou tendineuses, maux digestifs, acné, furoncles, anthrax, plaies suintantes, brûlures et excoarations.

En ce qui concerne son utilisation, il n'y a pas de contre-indication spécifique

au cataplasme. Mais, en cas de plaies, il vaut mieux consulter pour écarter une infection bactérienne. Il est préférable de tester le cataplasme à la moutarde sur une petite zone (il chauffe la peau et peut être irritant) et ne pas l'appliquer sur une peau lésée. Il faut attendre au moins l'âge de 15 ans avant d'appliquer un cataplasme sur un corps humain.

Recette de cataplasme au chou vert

1. Faire bouillir une ou deux grosses feuilles de chou épaisses, pendant 3 à 5 minutes.
2. Refroidir 5 minutes, les mettre dans un linge et écraser avec un rouleau à pâtisserie pour extraire le suc qui contient des substances soufrées.
3. Le placer dans une gaze fine et appliquer sur la peau entre 10 et 20 minutes selon la tolérance.

TM et Santé-magazine

African Banker Awards 2020

Le prix de la « meilleure banque d'Afrique de l'ouest » revient à Coris Bank International

Coris bank international a obtenu le mercredi 26 août, le trophée de la meilleure Banque régionale de l'Afrique de l'ouest. Ce prix a été décerné à cette banque panafricaine à l'occasion de l'African banker Awards 2020 au cours d'une cérémonie qui s'est tenue en ligne.

Les trophées African Banker Awards ont été mis en place pour reconnaître les réformes, la modernisation rapide, la consolidation, l'intégration et l'expansion du système bancaire et financier africain. L'édition de cette année s'est tenue en ligne à cause du coronavirus. Elle a été organisée en marge des assemblées générales annuelles de la Banque africaine de développement (BAD).

Coris Bank International est sacré « meilleure banque d'Afrique de l'ouest » pour son fort impact régional dans cette région d'Afrique. Selon les organisateurs, le prix de la Banque régionale de l'année est décerné à une banque opérant soit

dans une région spécifique, soit dans un pays d'une région (Afrique du Nord, de l'Est, du Sud, de l'Ouest ou du Centre). Le gagnant aura excellé dans le secteur bancaire de sa région en atteignant de nouveaux clients, en proposant de nouveaux services, en adoptant l'inclusivité en intégrant les clients non bancarisés dans l'espace bancaire, en utilisant les nouvelles technologies et en contribuant à un secteur financier plus fort.

Coris Bank International est présent dans 7 pays d'Afrique de l'ouest, notamment le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, le Mali, le Niger, le Sénégal, le Togo et le Bénin. La banque sera bientôt ouverte en Guinée-Bissau. Coris Bank



International œuvre pour le maintien d'une qualité de services satisfaisante pour sa clientèle.

Les Trophées African Banker Awards ont été organisés sous le haut patronage de la Banque africaine de développement. Le prix de la Banque africaine de l'année est allé à la Banque de commerce et

de développement. Herbert Wigwe d'Acces Bank du Nigéria est élu Banquier africain de l'année. La banque d'investissement de l'année est Citi, le prix de l'inclusion financière est décerné à Kenya Women Microfinance et le prix de l'Innovation dans les services financiers est allé à Ecobank. La banque socialement responsable de l'année est Banque

Equity du Kenya.

En Afrique du nord, CIB Egypte est élu meilleure banque régionale, Moza Banco est la meilleure banque régionale en Afrique Australe, en Afrique de l'Est, Banque d'équité est distinguée meilleure banque régionale et en Afrique Centrale BGF Bank est élu meilleure banque régionale.

Félix T.

Togolisation des crises

À quoi fait au juste allusion le Front citoyen Togo debout ?

« Togolisation des crises ? ». C'est la nouvelle expression que les populations membres de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'ouest (Cedeao) ont apprise cette semaine. Et ceci, grâce au Front citoyen Togo debout (FCTD), une organisation se réclamant de la société civile togolaise qui semble vouloir établir un parallèle entre la situation qui prévaut dans notre pays et ce qui se passe dans le reste de la sous-région.

À prime abord, analysons un peu le nouveau mot que nous apprend le FCTD : « togolisation ». Que peut-il vouloir bien dire ? La première partie du mot montre que le Togo joue un rôle important dans cette affaire. La seconde partie du mot révèle qu'il y a une action qui est entreprise par notre pays ou ses dirigeants. Le Togo ou ses dirigeants seraient-ils donc responsables de la situation qui prévaut actuellement au sein de la Cedeao notamment au Mali ?

À en croire le professeur David Dosseh et ses collègues qui demandent à la Cedeao d'arrêter la togolisation des crises en son sein, notre pays ou ses dirigeants sont fautifs. Est-ce une façon pour les dirigeants de cette organisation de dire

que la Cedeao cherche à transposer les solutions expérimentées au Togo, sur la situation malienne. En tout cas, cela en a l'air. Il faut remarquer que le FCTD fait partie des organisations qui saluent le coup d'Etat militaire survenu au Mali il y a quelques jours. Cela ne peut surprendre personne, puisque le professeur Dosseh et ses collègues ont souhaité la même situation au Togo il y a quelques mois, mais en vain.

Le soulèvement populaire de 2017 initié par le Parti national panafricain (PNP) de Tchikpi Atchadam visait la chute du pouvoir de Faure Gnassingbé. Dans le prolongement de ces actions, plusieurs organisations dont le FCTD se sont jointes à la contestation dans la rue. À défaut d'une réussite par la rue, ils n'hésitaient pas à appeler l'armée à « prendre



Professeur David Dosseh, coordinateur du FCTD

ses responsabilités ». Évidemment, l'armée togolaise qui réclame son caractère républicain, est restée sourde à ces appels incessants à intervenir dans la vie politique du pays. La seule voie qui restait, c'étaient les négociations. En la matière, à quoi s'attendaient au juste les opposants au régime de Lomé ? Que le président de

la République leur dise, « j'en ai assez, venez prendre le pouvoir » ? Cela n'est pas impossible ! Mais, pour l'instant cela n'est pas encore arrivé. Alors, en tant que médiateur que voulait-on que la Cedeao fasse ? Qu'elle arrache le pouvoir pour le rendre aux contestataires ? Il ne faut pas oublier que la Cedeao est plus une organisation

économique et que chaque pays garde sa souveraineté. La Cedeao met en application les décisions prises par les chefs d'Etat, rien de plus. Et au Togo, à la suite des négociations, il y a eu une feuille de route saluée par tous qui a été mise en œuvre. Alors, que reproche-t-on à cette organisation ?

E. Dadzie

TOUS À L'ÉCOLE

Le prêt pour payer l'école de vos enfants



* Jours ouvrés



ENSEMBLE
CONTRE LE COVID-19

